



NOTICE SUR LA REDACTION D'UN MEMOIRE DE MASTER

Le mémoire de recherche de Master est préparé durant trois semestres. Au terme du semestre 2 de l'année de Master 1, l'étudiant doit soutenir un mini mémoire permettant d'évaluer la maîtrise du projet déposé en janvier, au terme du semestre 1. Ce travail, d'une longueur de 30-40 pages, doit comporter un exposé du projet de recherche (sans être un chapitre du mémoire définitif) et de la méthodologie adoptée, un commentaire des problèmes rencontrés, un plan détaillé, une bibliographie la plus exhaustive possible (comprenant en particulier une bibliographie en langues étrangères) ainsi qu'un calendrier approximatif de la mise en œuvre durant l'année de Master 2. Ce mini mémoire est soutenu devant le directeur de recherche. Le mémoire de fin d'études du Master 2 comporte entre 100 et 150 pages et doit consister en un traitement approfondi du sujet déposé, permettant d'évaluer la culture philosophique convoquée par le candidat, la capacité de développer de manière argumentée des thèses, et surtout une proposition de thèse originale permettant d'attester de compétences de recherche philosophique. Le travail doit permettre de juger des aptitudes générales à la recherche en vue d'une poursuite d'études en cycle doctoral. Le mémoire est soutenu devant un jury composé au moins de 2 enseignants-chercheurs, dont un habilité à diriger des recherches.

Un mémoire a une longueur moyenne de 100 à 150 pages (1500 signes par page en moyenne). Il est imprimé en caractères 12 (les notes en 10), interlignes 1,5 ou éventuellement 2 (Times ou Arial, par exemple).

La présentation du mémoire doit comprendre une page de couverture (la première page blanche répète le titre du travail) mentionnant successivement :

Université Jean Moulin Lyon 3
Faculté de Philosophie
Mémoire de MASTER préparé sous la direction de M. (ou Mme) le Professeur... (ou Maître de Conférences...)
Titre et sous-titre éventuellement
Année
Nom et Prénom

Chaque exemplaire est obligatoirement paginé (en haut ou en bas de chaque page). La pagination est reproduite dans la table des matières.

On peut faire précéder le travail par Sommaire (qui est une table des matières simplifiée).

La dernière page du mémoire comporte une Table des Matières détaillée. La numérotation des parties obéira à la hiérarchie suivante (chiffres puis lettres) :

Niveau 1 : Partie I

Sous parties : I – puis 1- puis éventuellement A. et a.

La bibliographie comporte généralement tous les ouvrages lus ou utilisés. Elle peut selon le sujet être élargie pour constituer une bibliographie indicative facilitant d'autres recherches sur le même sujet. La présentation obéit généralement aux normes suivantes :

Pour un livre d'auteur :

Dupont François, *L'invention du monde*, Lyon, Encre Marine, 1995

Pour un ouvrage collectif :

Dupont F et Durand A (s dir), *Problèmes philosophiques*. Paris, Gallimard.1995.

Article de périodique ; Dupond Jean, « La question du sujet », *La Revue Philosophique*, 27 (1972), p.30-35.

Article dans un livre collectif :

Dupont Jean, « La Question du sujet » in *Problèmes philosophiques*, s.dir. de J.Dupont et A.Durand, Paris, Gallimard,1995, p.1-5.

On peut prévoir selon le sujet traité un index des noms propres et un autre de notions.

Chaque référence ou citation dans le texte donne lieu à une note infra-paginale, qui doit être rédigée comme suit :

- pour la première mention, même modèle que la référence en bibliographie, suivie de la page exacte de la citation.
- Pour éviter les répétitions des mêmes références on se sert généralement des abréviations suivantes :
 - o Op.cit., répétition du nom de l'auteur, remplace le titre du même ouvrage
 - o Ibid, sans le nom de l'auteur, désigne le même ouvrage, même page ou une autre page.

Dans le texte, les termes en langue étrangère sont écrits en italique.

Les mêmes conseils à l'exception du nombre de pages sont applicables au mini mémoire de Master 1